



Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maeziou ha maezkerel  
evit an diorren padus



► **Compte-rendu des échanges – 30 septembre 2023 – La Gacilly (56)**

## Table-ronde « Le spectacle vivant en milieu rural : on fait quoi ? On en est où ? On est content ? »

*Le 30 septembre 2023, à l'occasion de ses dix ans et en partenariat avec BRUDED, la compagnie de théâtre Orange Givrée a organisé une table-ronde sur les dynamiques culturelles en milieu rural. Animée par Anthony Sérazin, fondateur de la compagnie, la table-ronde a permis à des élus locaux et des acteurs culturels de croiser leurs regards.*

*Ce temps d'échanges a fait l'objet d'une communication dans le cadre du cycle de visites organisé par BRUDED « Culture, culture, culture » (octobre 2023) qui a permis de découvrir, par ailleurs, les projets portés par six collectivités bretonnes.*

### Intervenants

Trois collectivités ont pu témoigner de leur engagement et de leurs actions culturelles concrètes auprès de leurs habitants :

- Gwénaél Crahès, maire de la commune de La Grignonais (44), et administrateur BRUDED, a expliqué comment s'est fait l'ancrage de la compagnie Paris-Bénarès au sein de sa commune.
- Murielle Douté-Bouton, maire de Plélan-Le-Grand (35) également membre du CA de BRUDED, était accompagnée de Benoit Gérard, de la compagnie de théâtre « Heïdi a bien grandi », implantée dans la commune depuis vingt ans, et avec laquelle la commune travaille.
- Enfin, Yvon Castel, adjoint à la culture à La Gacilly (56) a témoigné sur l'approche culturelle de sa commune et le travail avec Frédéric Guyomarc'h, programmateur de la salle de spectacle Artemisia.

Par ailleurs, deux grands témoins ont apporté leur regard, nourri de plusieurs années d'engagement en faveur de la culture :

- Jean-Marc Vighetti, ancien maire de Peillac (56), ancien président du Conseil culturel de Bretagne, ancien directeur du festival rennais Les Tombées de la Nuit,

- Jean-Michel le Boulanger, ancien 1<sup>er</sup> vice-président à la culture à la Région Bretagne (2017-21).

L'échange a réuni une trentaine de personnes : élus, artistes, agents de collectivité en charge de la culture et dirigeants de structures culturelles.



## Synthèse des échanges

### ➤ Constats

- Nécessité d'appréhender la culture comme un terme qui **englobe plusieurs aspects** : ouverture au monde, approche sensible de la nature (connaissance du vivant), avec des modes d'expressions variés : spectacle vivant, littérature, danse, etc.
- **Difficultés croissantes à financer la culture**, qui passe toujours au second plan. La conjoncture actuelle n'est pas favorable à la culture
- Le **milieu rural est vivant**, mouvant, propice aux projets culturels
- L'ancrage d'acteurs culturels dans la durée et dans l'espace est un **vecteur d'attractivité** et de dynamisme des bourgs

### ➤ Leviers des collectivités pour favoriser la culture à une échelle locale

- **S'adresser aux jeunes**, en les responsabilisant très tôt pour prendre en main des actions culturelles. Exemples des foyers ruraux, où les projets peuvent être portés par et pour les jeunes. Promotion de l'éducation populaire pour ouvrir les esprits et s'ouvrir au monde
- Savoir **tirer parti des atouts** et des richesses du territoire (ex : profusion d'artistes établis sur le territoire de Plélan-Le-Grand)
- **Faciliter l'installation** pérenne des compagnies en agissant sur les documents d'urbanisme : exemple de La Grigonnais, qui dans le cadre de la refonte de son PLU en PLUi, a modifié le statut de zonage d'une parcelle pour y permettre l'installation d'une compagnie
- **Mettre à disposition** gratuitement des salles des fêtes pour des spectacles, et assumer politiquement que cela a un coût (= une « non-recette »)
- **Ouvrir les espaces publics** (ex : vélodrome de Plélan-Le-Grand qui accueille le festival les Chardons ardents)
- Dans le montage des projets, **rechercher l'adéquation** entre les moyens de la collectivité et la demande d'un acteur culturel, pour ensuite éventuellement, monter en puissance.
- **Rechercher, voire co-financer des résidences** artistiques dans des bâtiments communaux (ex : Plélan-Le-Grand a permis l'accueil d'une résidence au sein de l'école)
- S'informer du **financement via le « Pass culture »** qui comprend une part collective allouée directement aux établissements scolaires (ex : Plélan-Le-Grand)
- **Relayer**, voire assurer la communication sur les actions culturelles portées par des acteurs privés

- **Imaginer des groupes de travail ouverts** (ex : La Grigonnais a mis en place un comité culture ouvert aux personnes extérieures et aux associations)
- « **Croire aux utopies** » (ex : le festival de photo de La Gacilly, qui semblait infaisable pour les élus, et qui aujourd’hui est un moteur économique pour la commune, avec notamment 14 restaurants)
- **Voir la médiathèque comme un vrai outil de diffusion culturelle**, qui peut aller au-delà du volet « lecture publique »
- **Créer de la coopération locale**, pour faciliter l’interconnaissance des acteurs culturels et les « circuits-courts » de la culture

## ➤ Points de vigilance

- **Modèle économique** : pour les artistes, importance de la juste rémunération, pour les structures d’accueil, importance à diversifier leurs recettes (fonds publics/privés, co-production de spectacles) pour assurer un équilibre financier (ex : l’espace culturel Artemisia loue sa salle à des artistes mais aussi à des associations locales, à des acteurs privés pour des séminaires)
- Promotion des **acteurs culturels ancrés sur le territoire** : ne pas avoir peur de décliner des « têtes d’affiches » dans une programmation
- Attention à une **lecture trop binaire** sur la culture en ville/en campagne, les difficultés de financement public peuvent être les mêmes
- L’offre culturelle doit être présente **toute l’année** et pas seulement l’été pour les touristes
- **Ne pas dissocier la culture de la transition écologique** ! Réfléchir à mutualiser les déplacements des artistes (être souple sur les dates de l’agenda culturel), possibilité de se faire accompagner (ass. Le collectif des festivals)
- Ne pas oublier les publics qui n’ont plus les moyens d’aller au spectacle

*« En tant que maire, il ne s’agit pas seulement de bien gérer sa commune, mais d’aller au-delà de la qualité de la gestion, en construisant du sens et du sensible, pour participer à l’émancipation individuelle et collective ».*

Jean-Michel Le Boulanger, ancien 1<sup>er</sup> vice-président à la culture à la Région Bretagne

*« Les scolaires sont le public de demain ! »*

Frédéric Guyomarc'h, programmateur de la salle de spectacle Artemisia

*« En lien avec la DRAC et la direction des écoles, la commune co-finance des résidences d’artistes, qui donne la possibilité aux enfants d’entrer en dialogue avec les artistes. Ils n’y auraient pas accès, si la commune ne se mobilisait pas sur le sujet. »*

Murielle Douté-Bouton, maire de Plélan-Le-Grand

*« Rendre gratuite une salle a un coût pour la commune, c’est effectivement une non rentrée d’argent qu’il faut compter, mais c’est un engagement politique fort que nous avons de vouloir faire participer le tissu culturel local ».*

Gwénaél Crahes, maire de La Grigonnais